

# Dialogue

sur les Saines pratiques commerciales et financières

Une publication de la Société ontarienne d'assurance-dépôts (SOAD)

Volume 8, Numéro 4, Décembre 2003

**Dialogue** est réalisé en association avec un comité consultatif sectoriel afin de favoriser le dialogue entre les administrateurs et la direction sur les sujets présentés.

Les questions des lecteurs sont bienvenues et pourraient être publiées dans un prochain numéro de

**Dialogue**. Communiquer avec le Service d'évaluation des risques, SOAD, au 1-800-268-6653; (416) 325-9444, par télécopieur au (416) 325-9439 ou par Courriel : ser@soad.com

Collaborateurs :  
Steve Kokaliaris  
Richard White

## Aidez-nous à couper les frais!

Pour obtenir une version électronique imprimable de Dialogue, veuillez vous rendre à l'adresse Internet suivante : [www.soad.com](http://www.soad.com) (Publications, Dialogues).

## SUJETS À DÉBATTRE À L'AVENIR

- Questions les plus fréquemment posées au sujet de la RSP
- Instruments de planification du conseil
- Planification commerciale
- Respect de la vie privée
- Révision du Règlement n° 5

## Saines pratiques commerciales et financières : Règlement n° 5

Des propositions préliminaires concernant une éventuelle modification du règlement n° 5 ont été envoyées à tous les établissements membres en septembre pour examen et commentaires. Elles ont été présentées comme suit dans le Communiqué au mouvement n° 47 :

- rendre les normes plus flexibles pour tenir compte des différences en taille et en complexité des établissements membres;
- mettre à jour la définition et les critères d'évaluation de chaque norme, afin de nous focaliser sur les risques importants;
- réviser la norme d'administration de l'établissement pour clarifier les rôles du conseil et de la direction;
- ajouter une nouvelle norme sur le risque opérationnel (en remplacement de l'actuelle norme sur les contrôles internes);
- éliminer le Rapport d'auto-évaluation de l'établissement membre (RAEM);
- instaurer des rapports révisés.

Les intervenants du mouvement avaient été priés d'examiner les propositions préliminaires et de faire part de leurs commentaires au comité consultatif pour le 31 octobre au plus tard. D'après les commentaires reçus à ce jour, il semble y avoir consensus sur ces propositions en attendant des précisions sur les critères d'évaluation et les nouveaux rapports.

Nous avons le plaisir de confirmer que le comité consultatif a déjà entrepris ses travaux sur les critères d'évaluation propres à chacune des normes, en tenant dûment compte des différences de taille et de complexité des établisse-

ments membres. Une série d'ateliers a été tenue récemment et une autre est prévue pour janvier 2004.

Un atelier spécial, destiné spécialement aux établissements plus petits et moins complexes, servira à déterminer quels sont les domaines ayant besoin d'être différenciés et clarifiés davantage.

Au début de 2004, le comité consultatif devrait normalement être en mesure de présenter de nouvelles propositions sur les normes et les critères d'évaluation, notamment des avant-projets d'instruments d'auto-évaluation adaptés aux différents types d'établissements. Les critères de révision sur place (RSP) seront également modifiés, afin de devenir conformes, si besoin est, aux instruments et critères d'auto-évaluation révisés.

Au printemps de 2004, des consultations régionales sur ces propositions seront organisées à l'échelle du mouvement sous la forme d'exposés et de discussions. Nous indiquerons le lieu, la date et la structure de ces réunions suffisamment à l'avance pour obtenir un degré élevé de participation.

Nous encourageons tous les intervenants à examiner les propositions et à envoyer leurs commentaires ou suggestions à n'importe quel membre du comité consultatif (pour avoir la liste des membres, prière de se reporter au Communiqué au mouvement n° 47, que l'on trouvera aussi au niveau 2 du site Web de la SOAD).

## Mise à jour de la Révision sur place (RSP)

En 2002, 83 feuilles de réponse nous avaient été envoyées par les établissements membres pour les 174 RSP effectuées et examinées dans l'année. Au 31 octobre 2003, elles étaient au nombre de 56 pour les 137 RSP menées à bien jusque-là en 2003.

Nous sommes heureux de signaler que, dans 89 p. 100 environ de ces réponses, le conseil d'administration et la direction de l'établissement étaient soit d'accord, soit tout à fait d'accord avec les énoncés du questionnaire, contre 77 p. 100 en 2002. Inversement, la proportion de réponses indiquant qu'ils n'étaient pas d'accord ou pas du tout d'accord a été seulement de 3 p. 100, contre 9 p. 100 en 2002. Les résultats de ce sondage montrent également que 90 p. 100 des répondants ont admis que les conclusions de la RSP étaient exactes, contre 65 p. 100 en 2002 (d'accord ou tout à fait d'accord). De toutes les questions posées dans le sondage, c'est celle où l'on a enregistré la plus forte amélioration.

L'amélioration a également été importante en ce qui concerne la conformité du rapport de RSP avec la réunion de fin

de mission. Les résultats montrent que 91 p. 100 des répondants ont reconnu que le rapport de RSP reprenait exactement les grandes questions discutées à la réunion de fin de mission, contre 74 p. 100 en 2002 (d'accord ou tout à fait d'accord).

L'amélioration constatée dans ces deux domaines est due à la modification apportée au processus d'entrevue de fin de mission de la RSP en février. À la suite des commentaires que les établissements membres lui avaient envoyés directement et via le groupe de travail RSP, le personnel de la SOAD a commencé à assister aux entrevues de fin de mission, et celles qui se sont déroulées en sa présence depuis le début de l'exercice sont au nombre de 108.

L'expérience acquise en la matière nous permet de dire que notre participation à ces entrevues a été utile aux établissements membres. Quant à savoir si nous allons continuer, nous en déciderons en fonction de la rentabilité de notre participation à ce processus et de l'importance des questions soulevées aux RSP. Nous encourageons les établissements membres à remplir leur feuille de réponse sur les RSP et à nous la renvoyer, afin de nous permettre de déterminer quels sont les points du processus de RSP susceptibles d'être améliorés.

## Résultats du sondage sur les RSP

### RÉSUMÉ DES RÉPONSES SUR LES INSPECTIONS

Le tableau ci-dessous résume le contenu des 56 feuilles de réponse au questionnaire sur les RSP qui nous ont été envoyées par les établissements membres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 octobre 2003 (contre 83 en 2002)

Question	Tout à fait d'accord    Pas du tout d'accord    S/O					
	% des réponses 2003 (2002)					
1 La portée et le processus des inspections étaient clairement indiqués	66 49	29 31	4 18	0 0	2 1	0 1
2 La perturbation de nos activités normales a été réduite au minimum	50 40	36 41	7 13	4 5	2 1	2 0
3 L'inspecteur a fait part régulièrement de l'état d'avancement de son travail	43 37	38 33	16 19	4 5	0 6	0 0
4 L'inspecteur a fait preuve de professionnalisme et de courtoisie	79 66	14 20	4 9	4 1	0 4	0 0
5 Le rapport d'inspection a été remis en temps voulu	59 42	34 35	7 9	0 6	0 7	0 1
6 Le rapport de RSP a repris les principales questions discutées à la réunion de fin de mission	71 45	20 29	4 14	2 6	2 4	2 2
7 Les conclusions du rapport de RSP étaient exactes	61 30	29 35	4 19	2 12	4 4	2 0
8 Les conclusions et recommandations du rapport d'inspection sont/seront utiles à notre caisse populaire	61 40	29 37	11 17	0 4	0 1	0 1
<b>Moyenne</b>	<b>61</b> 44	<b>28</b> 33	<b>7</b> 15	<b>2</b> 5	<b>1</b> 4	<b>1</b> 1